

**Message vidéo du Directeur Exécutif Laborde pour**  
**Le 12<sup>ème</sup> symposium et exhibition de l'OACI**  
**à Montréal du 15 au 17 novembre 2016**

*(mis à jour le 27 octobre 2016)*

- *Excellences, mesdames et messieurs, chers amis,*
- Le terrorisme est une menace globale qui exige une réponse globale. Nul pays n'est à l'abri de la menace terroriste. Voici pourquoi la coopération internationale est plus importante que jamais.
- Je regrette ne pas être en mesure de me joindre à vous, en personne aujourd'hui. Je tiens cependant à saluer cette initiative de l'OACI dont le but est de renforcer la sûreté de l'aviation civile par l'amélioration de l'identification du voyageur.
- Parmi les outils les plus importants dont nous disposons déjà, il y a la stratégie TRIP [**T**raveller **I**dentification **P**rogramme]. Ce programme vise à améliorer l'efficacité, la facilitation et la sûreté du transport aérien, un secteur indispensable qui compte environ 3,5 milliards de passagers par an.
- Un autre outil très important, en particulier dans la lutte contre les combattants terroristes étrangers, est le système d'informations préalables sur les passagers [API]. Selon nos analyses, seulement 51 États membres – ou un quart de tous – utilisent API actuellement, malgré son potentiel pour interdire les combattants terroristes étrangers et pour améliorer la sécurité des frontières et de l'aviation. Ceci doit changer.
- Comme certains, parmi vous, le savent déjà, une coopération très étroite existe entre l'OACI et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies – la DECT. Ensemble, nous évaluons les capacités des États membres lors des visites du Comité, nous facilitons la prestation d'assistance technique aux États membres, afin de renforcer la sécurité des documents de voyage, la gestion de l'identité et des contrôles aux frontières.

- A la suite de la Conférence de la DECT, tenue à Rabat, au Royaume du Maroc, en mars 2013, les États membres et les organisations internationales participants ont identifié des lacunes, des défis, ainsi qu'une liste de 12 activités de suivi et d'éventuels projets d'assistance technique. Un projet sur le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme relatif à la sécurité des documents de voyage, la gestion de l'identité et des contrôles des frontières des aéroports y a été notamment identifié et approuvé par les participants des États membres, ainsi que par les représentants de la Direction exécutive et de l'OACI.
- En réponse, l'OACI et la DECT ont décidé d'organiser conjointement et dans le cadre du Projet TRIP, financé par le Canada, un atelier sur le renforcement de la sécurité des documents de voyage, la gestion de l'identité et des contrôles aux frontières dans le Sahel et les États voisins, à Niamey, au Niger, en janvier 2015.
- Par ailleurs, la coopération entre l'OACI et la DECT s'est concrétisée avec la participation supplémentaire des experts de l'OACI en charge de TRIP au sein des missions d'évaluation du Comité contre le terrorisme effectuées par la DECT.
- Des experts de l'OACI ont ainsi rejoint l'équipe de la DECT au Tchad en décembre 2014 et en Tunisie en mars 2015. Cette contribution a permis de mieux comprendre les lacunes et les défis auxquels sont confrontés ces États membres, ainsi que d'identifier des recommandations. Ce travail est essentiel dans le processus de la facilitation de la fourniture de l'assistance technique et de l'équipement nécessaire pour la mise en œuvre des documents de voyage, le système de gestion d'identification et des procédures informatisées pour l'enregistrement de l'état civil.
- En ce qui concerne la stratégie TRIP de l'OACI, il s'agit d'un projet très utile pour renforcer la sécurité des documents de voyage et des normes et spécifications de l'OACI. Elle offre au public ciblé une approche complète de l'annexe 9 de la Convention de Chicago sur les normes et pratiques recommandées pour l'identification des voyageurs et des contrôles frontaliers. TRIP met en évidence les normes de l'OACI et les spécifications pour les passeports lisibles par machine, pour les passeports électroniques (*ePassports*), les passeports biométriques, le

répertoire clé publique de l'OACI (*PKD*), et un système de gestion d'identification national robuste.

- L'initiative TRIP met en évidence la nécessité d'établir une chaîne de gestion d'identification réelle, y compris la sécurité des documents de voyage, en parfaite cohérence avec les recommandations du Comité contre le terrorisme dans ce domaine.
- Grace au nouveau projet financé par le Canada – de « Renforcer les contrôles aux frontières dans la région des Caraïbes » – l'OACI est maintenant en mesure de reproduire cette initiative TRIP dans la région des Caraïbes.
- Je suis ici heureux de vous confirmer la décision de la DECT de poursuivre son partenariat avec l'OACI sur TRIP et reproduire la même initiative dans la région des Caraïbes. La Direction exécutive conduira, au nom du Comité contre le terrorisme, une visite à Trinidad-et-Tobago en 2017 et sera heureuse d'y associer les experts TRIP de l'OACI, sur le même modèle que ce que nous avons accompli ensemble au Tchad et en Tunisie. Nous ne manquerons pas de les associer à d'autres visites dans la région si cela doit se produire.
- Plus globalement, il importe de poursuivre et de renforcer notre coopération. De nombreuses activités nous lient déjà, comme vous le savez. Le 23 Juin dernier, la Secrétaire-Générale de l'OACI est venue évoquer l'importance de la question de l'aviation civile devant le Comité. Elle a rappelé l'importance de nos coopérations dans le cadre des visites d'évaluation du Comité. Je dois participer à certaines des prochaines réunions de votre Conseil. Outre le projet TRIP, nous recherchons des synergies supplémentaires à travers des projets tels que « AIRCOP », le Modèle aérien du cycle des voyages, développé avec d'autres entités onusiennes au sein du groupe de travail de l'Equipe spéciale sur le contrôle aux frontières et les forces d'application de la Loi.
- C'est enfin tout le sens de la Résolution 2309 adoptée le 22 septembre dernier par le Conseil de Sécurité demandant au Comité contre le terrorisme de tenir, dans les douze mois, une réunion spéciale sur la question de la menace terroriste contre l'aviation civile et d'inviter également votre Secrétaire-General et le Président du Comité à venir présenter les résultats de cette réunion spéciale, sous 12 mois, devant le Conseil.

- *Excellences, mesdames et messieurs, chers amis*, je vous remercie vivement pour votre attention et vous promets que je continuerai à suivre vos travaux de très près. Je vous souhaite une bonne continuation et un symposium très productif !

[Mots : 839 = approx. 7 minutes]